

# Licence professionnelle Aménagement des territoires urbains

**Domaine :**

Sciences humaines et sociales

**Distinction :**

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

**UFR/Institut :**

-

**Type de diplôme :**

Licence professionnelle

**Prerequisites for enrolment :**

Bac + 2

**Niveau de diplôme :**

Bac + 3

**Level of education obtained after completion :**

Niveau II

**City :**

Créteil - Campus Centre

**Length of studies :**

1 an

**Accessible as :**

Initial Training,  
Employee training

**Présentation de la formation**

L'objectif de la formation est de former des étudiants souhaitant entrer dans la vie professionnelle à l'issue de cette troisième année de formation universitaire.

La licence professionnelle prépare aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement qui peuvent s'exercer à différentes échelles et dans des structures variées (publiques, parapubliques, privées, associatives).

**Capacité d'accueil**

20

**Targeted skill(s)**

Les compétences acquises par les étudiants portent sur plusieurs domaines :

- techniques de diagnostic territorial,
- conduite de projets territoriaux (conception, animation, formulation) à différentes échelles (du projet ponctuel - équipement, zone d'aménagement - au territoire de projet - pays),
- cartographie numérique et SIG,
- montage de dossiers d'urbanisme (du permis de construire au PLU),
- réalisation d'études pré-opérationnelles (d'impact, de situation, "sectorielles" - transport, économie, habitat-logement, commerce) en accompagnement de diverses procédures d'urbanisme ou d'aménagement (PLU, ZAC, SCOT, contrats territoriaux),
- production de supports audiovisuels en posture diagnostic.

**Further studies**

Il n'y a pas de poursuite d'études. L'objectif de cette formation courte est d'entrer dans la vie professionnelle à l'issue de cette formation et de cette troisième année universitaire.

Il est possible, néanmoins, de candidater à des masters professionnels dans le secteur de l'aménagement urbain.

**Career Opportunities**

Les débouchés professionnels de la formation sont, en terme de secteurs d'activités :

- l'administration publique générale, l'administration publique locale (collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale),
- les bureaux d'études aménagement,
- les associations de développement local,
- les cabinets d'architecture et urbanisme.

Les types d'emplois accessibles sont : assistant d'étude, assistant à chef de projet, chargé de mission, instructeur droit des sols, agent de développement local, technicien territorial, rédacteur territorial

**Environnement de recherche**

Cette formation courte prend appui sur un champ de recherche particulièrement riche et dynamique portant notamment sur la

question de la métropolisation, de la périurbanisation et du développement urbain durable. Les enseignants chercheurs intervenant dans la formation appartiennent soit au Lab'Urba soit au LGP.

### Organisation de la formation

Le premier semestre est consacré à l'acquisition de compétences techniques, informatiques et réflexives dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme (droit, finances, analyse territoriale, système d'information géographique)

Le second semestre est organisé autour du projet tutoré (sur 8 semaines) et du stage (16 semaines) avec quelques enseignements complémentaires.

L'emploi du temps est aménagé de telle sorte que les étudiants ont entre 2 et 3 jours pour travailler à leur projet tutoré qui revêt une importance cruciale dans leur apprentissage (confrontation avec un commanditaire, apprentissage du travail en équipe, maîtrise d'un planning de travail, construction d'un rendu audiovisuel)

### Stage / Alternance

Un stage de 4 mois se déroulant entre avril et juillet est obligatoire pour achever la formation. Il donne lieu à une soutenance de stage en septembre.

### Test

Les connaissances et compétences acquises au cours du premier semestre sont évaluées soit dans le cadre du contrôle continu soit dans le cadre des examens à la fin du premier semestre.

Le projet tutoré fait l'objet d'une restitution orale devant le commanditaire et donne lieu à la production d'un documentaire audio-visuel.

Enfin, le stage, qui constitue une part importante de l'évaluation, fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale en présence du maître de stage et du tuteur enseignant.

### Calendrier pédagogique

- semestre 1 : enseignements
- semestre 2 : projets tutorés, enseignements complémentaires, stage

### Modalités d'admission en formation initiale

L'admission se fait en deux temps : dépôt d'un dossier présentant les motivations et le projet professionnel de l'étudiant ainsi que son parcours antérieur, puis en cas d'admissibilité, entretien oral.

### Modalités d'admission en formation continue

Pour tout renseignement : [fc-llsh@u-pec.fr](mailto:fc-llsh@u-pec.fr)

### Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

### Partenariats

De nombreux professionnels extérieurs interviennent dans la formation, issus de collectivités territoriales, de bureaux d'études privés ou de la fonction publique.

Des partenariats sont noués chaque année avec différentes structures (agences d'urbanisme, CAUE, IAU - IDF...) afin d'obtenir des commandes fondées sur des exemples concrets d'opérations d'aménagement et d'urbanisme.

Le réseau des anciens étudiants et des anciens maîtres de stage permet de constituer une base de données pour la recherche de stages.

### Director of studies

Responsable de mention : Laurent LESPEZ et Serge LHOMME  
Responsable de parcours : Jean ESTEBANEZ et Aline GARNIER

### Scolarité

Bureau I2 107  
Bâtiment I2  
61 avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil  
+33 (0) 1 45 17 11 79  
[scola-llsh@u-pec.fr](mailto:scola-llsh@u-pec.fr)

### Secrétariat

Bureau I2 116  
Bâtiment I2  
61 avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil  
+33 (0) 1 45 17 10 91  
[sec.geographie-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.geographie-llsh@u-pec.fr)

